

AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N° 107-6
Juillet 2009

BALKIS

GA
A

L'ÉPARCHE



Les associations



CENTRE DE LOISIRS TOUS LES MERCREDIS HORS VACANCES SCOLAIRES.

Avez-vous besoin de faire garder vos enfants le mercredi en période scolaire ?

Vous pouvez dès à présent les inscrire pour la rentrée scolaire 2009/2010 auprès de l'un des deux centres de loisirs suivants :

AUTOUILLET :

Renseignement auprès de la mairie d'Autouillet.

Tél: 01 34 87 43 59

SAULX- MARCHAIS :

Renseignement auprès de la mairie de Saulx-Marchais.

Tél: 01 34 87 45 18

ASSOCIATION LES PETITES FRIMOUSES - URGENT

RECHERCHONS TRESORIER / TRESORIERE

DANS LES MEILLEURS DELAIS.

Merci de contacter Christophe Salliot au 06.23.36.12.39

ou Valérie Brüggemann au 06.81.69.08.40

Les pensions de retraite personnelle et de reversions du régime général ont été revalorisées de 1% depuis le 1 avril 2009.

VIE ASSOCIATIVE

Pour que vivent nos villages, nous avons besoin de la volonté, du dynamisme de nos associations qui ne peuvent vivre et fonctionner sans le bénévolat de leurs membres et l'investissement de leurs dirigeants.

Pour qu'elles existent et perdurent, il faut aussi impliquer nos jeunes, ils sont la relève. Mais chacun d'entre nous peut aussi leur apporter une contribution par son temps, ses idées, la volonté de donner aux autres ou tout simplement en participant aux manifestations et activités qu'elles proposent.

Parce qu'il représente toutes les catégories de la population et qu'il permet des échanges, des rencontres, une ouverture sur de multiples horizons, le monde associatif constitue une véritable richesse bien présente dans notre village.

Marie Chavillon, adjointe au Maire, chargée de la vie associative

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi de 14h00 à 19h00

Judi et vendredi de 14h00 à 17h00

1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Tél : 01.34.87.43.15 - fax : 01.34.87.58.08

site : www.mairie-auteuil-le-roi.fr

e-mail : mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr

RÉSULTAT ÉLECTIONS EUROPÉENNES

SCORES SUPERIEURS À 5%

Résultat des élections Européennes à Auteuil,

soit : par ordre croissant. 50,39% de votants.

UMP :	35,76 %
Europe Ecolo :	19,3 %
PS :	9,18 %
Modem :	9,18 %
Front National :	6,65 %
Alliance écolo :	5,38 %

RENSEIGNEMENTS UTILES

Appels d'urgence : 112

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Centre Hospitalier Versailles : 01 39 63 91 33

Médecin de garde : 15

Mairie : 01 34 87 43 15

SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10

Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30

Paroisse : 01 34 86 01 43

Pompes Funèbres (Montfort) : 01 34 86 41 09

Caisse Primaire Ass.Maladie : 36 46 ou 0820 904 102

Marchés : Samedi matin : la Queue-Lez-Yvelines

Dimanche matin : Montfort et Beynes

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
AUTEUIL-LE-ROI
N° 107-6 - Juillet 2009

Direction de la Publication :
Monsieur Philippe Heurtevent

Rédacteur en chef :
Monsieur Guy Gravis

Impression :
NPC IMPRIMERIE
Tél. 01 30 41 95 63
Fax 01 30 41 51 05

Dépôt légal :
1^{er} TRIMESTRE 2009

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Choisir de vivre dans un village comme le nôtre, c'est aimer le calme, la ruralité, un environnement encore préservé, mais également apprécier le mode de vie, le relationnel qui se crée entre les habitants.

Les Associations, nombreuses à Auteuil-le-Roi (12), participent pour beaucoup à établir ce lien social qui contribue à rendre la vie au village plus agréable et conviviale.

C'est donc tout à fait légitime qu'un bulletin municipal soit dédié aux associations.

Issu de ce creuset associatif, je ne peux qu'apprécier à sa juste valeur le travail de tous ces bénévoles, ainsi que le temps qu'ils consacrent à animer notre village tout au long de l'année.

Merci à eux tous.

Quant à la municipalité, elle continue de travailler sur de nombreux dossiers : rénovation de la chaussée Rue des Anglais, enfouissement des réseaux électricité et téléphone dans la Grande Rue, avec réfection totale de la chaussée et des trottoirs, lancement d'un nouveau P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), intégration de notre commune dans une intercommunalité, création d'une commission "Sécurité" pour améliorer la protection des biens et des personnes, etc... .

Sur un plan comptable, la situation financière de la commune reste toujours préoccupante.

Vous avez tous reçu la réponse de l'ancien maire à mon "Flash Info" par lequel j'ai souhaité vous informer de façon factuelle du dénouement du contentieux de M. Daniel de Mornac avec la municipalité. Chacun saura rétablir la réalité de ce dossier, qui a débuté en 2002, et qui n'est que le résultat d'un "bras de fer" entre deux hommes obstinés (J.M. Fortier et D. de Mornac), loin de toute considération environnementale comme on essaye de vous l'expliquer.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre que notre commune doit régulariser sous un mois un rappel de cotisations retraite pour une ancienne secrétaire salariée de la commune qui a travaillé de 1998 à 2003 sous contrat renouvelé de façon illégale, soit une nouvelle dépense imprévue de plusieurs milliers d'euros.

Depuis le début de ma mandature, j'ai engagé une démarche pour tenter de solutionner tous les autres contentieux hérités du passé, et ce afin d'éviter à notre commune d'être à nouveau sanctionnée par la Justice.

Ces situations inattendues grèvent considérablement le budget de fonctionnement de notre mairie, ce qui nous empêche, entre autres, d'inaugurer, pour le moment, la nouvelle restauration scolaire, et j'en suis désolé.

Mon devoir est d'assumer avec le Conseil Municipal, la gestion de notre commune avec son passif. Toute la nouvelle équipe municipale s'y emploie. Il serait souhaitable que nous puissions mener à bien la mission que vous nous avez confiée, sereinement, en dehors de toute polémique stérile de ceux, qui sont, qu'on le veuille ou non, responsables de nos difficultés actuelles.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de passer d'agréables et reposantes vacances.

*Philippe Heurtevent
Maire d'Auteuil-le-Roi*



LES P'TITES FRIMOUSSES

1996 : création de la garderie périscolaire « les p'tites frimousses ».

A l'initiative de parents volontaires et bénévoles, l'association est créée. Ils ouvrent les dossiers auprès des différentes administrations telles la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports) qui habilite l'association en tant que Centre de Loisir Sans Hébergement. L'animatrice Marie-Paule accueille alors les premiers enfants dans le bâtiment du fond de l'école, en partage avec l'activité cantine qui ouvre la même année à Auteuil-le-Roi.

2009 : 43 familles inscrivent leurs 62 enfants à la garderie.

Il s'agit de 75% de l'effectif scolaire. Ces familles n'envisagent même pas qu'un tel service ne puisse pas exister.

Deux animatrices, Corinne et la directrice Véronique encadrent les enfants et Sébastien se charge des enfants à l'étude 3 soirs par semaine.

L'association est dirigée et gérée par des parents bénévoles : la présidente se charge essentiellement des relations avec les salariés et avec les parents. Aidée de la vice-présidente qui s'occupe du ravitaillement des gloutons, mais aussi de certaines tâches administratives. Le trésorier facture les parents et rémunère les salariés. La secrétaire rédige les comptes- rendus de réunion et d'assemblée générale. Nos deux assesseurs participent aux différentes réunions et tous ensemble nous faisons converger nos idées pour le bien-être des frimousses.



Ammandine - Anthony - Inès - Stanislas - Alexandra - Julien - Axel - Claire -
Lolène - Alice - Marie - Natacha - Angèle - Lolène - Emma - Lola - Noé - Lucile -
Nicolas
Alexandre
Lina - Tom - Angèle - Louis - Pauline - Hugo - Sarah - Valentine - Lorne -

Après une journée bien remplie, nos p'tites Frimousses rejoignent le local périscolaire et se transforment en véritables p'tits gloutons. Un bon goûter leur est préparé par les animatrices, en privilégiant les produits frais. C'est qu'ils ont un très gros appétit à cette heure-là.

Les nouveaux locaux



Enfin, après une longue attente, la garderie périscolaire a emménagé dans les nouveaux locaux du 5, rue du rû d'Orme. Dorénavant, les fri-mousses disposent d'un espace beaucoup plus spacieux.

Un certain nombre d'activités vont pouvoir être organisées par les animatrices, tels des bricolages qui sécheront d'un jour à l'autre. La bibliothèque municipale trouvera sa place dans les mêmes locaux.

L'accès aux nouveaux locaux de la garderie se fera toujours par le petit portail de l'école rue de l'Eglise.

Les enfants pourront aussi utiliser les espaces verts clos de murs, non seulement pour y prendre leur goûter durant la belle saison, mais aussi pour y jouer au ballon et organiser des grands jeux pour la plus grande joie de Corinne.



OFFRE D'EMPLOI à Auteuil-Le-Roi

Association de garderie périscolaire, prend en charge les enfants avant et après la classe, dans le cadre d'un projet d'animation défini. Nous recrutons pour la rentrée, le 3 septembre 2009.

1 animateur / animatrice titulaire du BAFA ou BAFA en cours pour aider la directrice déjà en place

Horaires de travail : 16h30 à 18h.
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

Pour proposer votre candidature, merci de contacter :
Valérie BRÜGGEMANN
06 81 69 08 40

Jérémy - Clément - Sébastien - Baptiste - Enzo - Julie - Loda - Echo - Lucas - Louis - Mathilde - Mélanie - Lisa - Candice - Léa - Margaux - Louis - Matt - Madeline - Kourou - Marie - Bernat - Ulysse - Nelson - Flore - Julien - Simon - Jeanne - Carol - Logan - Max - Enzo - Elena - Enzo

Le goûter, c'est pour une année scolaire, pas moins de :

- 200 litres de lait,**
- 49 litres de sirop,**
- 860 litres d'eau**
- 600 baguettes avec :**
- 18 kg de fromage**
- 6 kg de beurre**
- 16 kg de pâte à tartiner**

- 20 kg de confiture**
- 18 kg de chocolat en tablette**
- 1400 compotes, crèmes dessert, yaourts**
- 80 kg quatre-quart**
- 30 kg de petit beurre**
- 50 kg de madeleines**
- 200 paquets de chocos**
- 130 gros paquets de céréales**

A cela s'ajoutent les goûters exceptionnels avec les célèbres crêpes et bugnes de Véro tant appréciées des enfants.

Bon appétit !

N° 107-6
Juillet 2009

Les associations



Le Cinéma en Plein Air

yakafokon.cinetoile.free.fr

RENDEZ-VOUS
SOUS LES ÉTOILES





Le 20^{ème} tournoi de l'Avenir Sportif Auteuillois a eu lieu lors du week-end de la Pentecôte, rassemblant le samedi, 8 équipes poussins et 8 équipes benjamins. Il y avait bien longtemps qu'un tel nombre de joueurs n'avait été présent sur notre terrain. Cette journée s'est passée dans une formidable ambiance, permettant aux parents et aux enfants de profiter pleinement des conditions climatiques qui, pour une fois, étaient en notre faveur.

Quant au dimanche, 8 équipes seniors et 8 équipes vétérans étaient également présentes, la journée fut identique au samedi.

La satisfaction est que notre équipe seniors a remporté leur tournoi et à cette occasion je tiens à les féliciter.

Pour l'organisation, je remercie mon équipe de dirigeants qui a travaillé sans relâche depuis le vendredi, je remercie également la Mairie d'Auteuil- le-Roi, de Garancières, Monsieur Dommanget, le Comité des Fêtes, l'Arpent de Bacchus, les sociétés MC2 et Maëva, Domino's pizza et le café des sports de Neauphle-le-Chateau pour toute l'aide que vous nous avez apportée.

Pour finir, je vous donne rendez-vous au mois de novembre pour fêter ensemble les 20 ans du club.

Yannick Laurant



C dans l'R d'Auteuil



Une animation sympathique en ce début de printemps :
la doublette d'Auteuil !

Le dimanche 5 avril, une petite trentaine de participants, Auteillois ou voisins d'Auteuil, se sont affrontés durant notre concours amical devenu désormais un classique du genre.

Jeunes et moins jeunes ont su partager le plaisir d'un sport de détente et de convivialité !

N'oublions pas non plus que ce petit évènement a un but très précis : financer le repas des 50 bénévoles de la Randonnée Raid du Roi afin de réserver une part plus importante pour l'Association que nous soutenons chaque année.

Pour 2009, rappelons que C dans l'R d'Auteuil soutient l'association

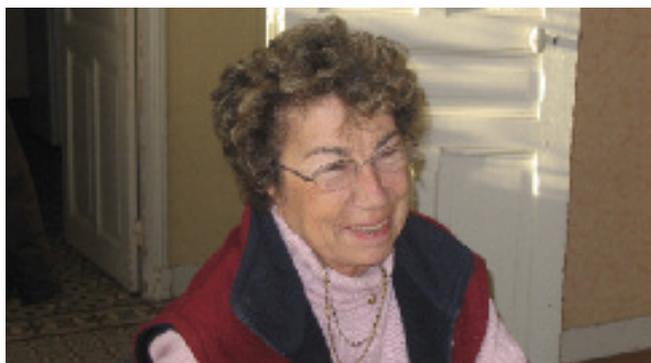
le Rire Médecin association bien connue pour son engagement auprès des enfants hospitalisés.



Pour connaître les activités de l'association :

<http://www.leriremedecin.asso.fr/>

Le Club de Loisirs Auteillois



Le Club de Loisirs Auteillois vous accueille à la Maison des Associations de 15 H à 18 H chaque mardi, pour partager un moment de détente et de plaisir en jouant aux cartes, au scrabble et autres jeux de société.

B.S.F.A.



Coupe jeunes et coupe débutants à Versailles.

UN PEU D'HISTOIRE

Vers mi-2004, sous l'impulsion de Christophe Chevreuil, nous, les voisins proches, commençons à prospecter pour créer une Association de Boxe Française :

Après une année de fonctionnement, quelques rencontres amicales avec les Clubs de Haut Niveau (St Cyr l'Ecole, Bois d'Arcy et Rambouillet) La BFSA présente 5 compétiteurs à la Coupe Jeunes des Yvelines. La récolte fut bonne, trois médailles obtenues (Voire BM N°94).

SAISON 2008-2009

Cette Saison nous avons poursuivi les rencontres amicales avec les Clubs Voisins de Bois d'Arcy et Rambouillet.

Le 16 et 17 Mai derniers nos jeunes ont participé à nouveau à la Coupe Jeune et Coupe des débutants à Versailles (mais cette fois, les Versaillais sont les plus forts), néanmoins ils se sont très bien défendus (Une Finale, une 1/2 Finale et un 1/4 de Finale) Félicitations.



Entraînement.

“Eparche”

L'association “Eparche” (Etudes et Protection à Auteuil-le-Roi du Cadre de vie, de l'Habitat et de l'Environnement) fondée en mai 1994...il y a 15 ans aujourd'hui.

D'emblée, “Eparche” a informé les Auteuillois de projets écologiquement désastreux pour le village, et beaucoup se sont mobilisés pour les éviter. Rapidement, nous avons compris qu'une petite association locale d'environnement ne pouvait pas grand chose, seule.

A la fin de l'été 1994, la grande mobilisation suscitée par la fête de l'environnement que nous avons organisée a montré l'énorme intérêt des habitants de nos villages sur ces sujets : un « tsunami » d'enthousiasme.

Nous avons été parmi les pionniers de Jade (Jonction des Associations de Défense de l'Environnement).

Sans subvention, ni aide municipale, “Eparche” a défendu nos intérêts environnementaux avec succès. Contre le projet Bagot, ce fut David contre Goliath et ensemble notre point de vue a prévalu !

Directs, et sans pratiquer la langue de bois, nous soutenons tous les projets qui favorisent la qualité de l'environnement et la beauté de notre village, nous nous opposons aux attaques faites à notre cadre de vie : nuisances routières et aériennes, projets routiers qui déstructureraient la région.

Totalement apolitique, l'intérêt environnemental est notre seule préoccupation.

Si vous partagez cet objectif, nous serons heureux de vous accueillir au sein “d'Eparche” : jn.vigey@orange.fr



ASSOCIATION
“EPARCHE”
AUTEUIL-LE-ROI
Association loi de 1901
créée le 07 Mai 1994
Études, Protection
à Auteuil-le-Roi du
Cadre de vie, de
l'Habitat et de
l'Environnement.

Rénovation de la Chapelle Saint Sanctin

L'appel aux dons pour financer la rénovation de la Chapelle Saint Sanctin déjà réalisée en 2008, a permis de recueillir la somme de 1225,00€ sur 4000,00€ nécessaires, merci aux donateurs !

Vous pouvez encore participer à cette opération en déposant votre don à la mairie de préférence par chèque établi à l'ordre de “Association Diocésaine de Versailles”.

Nous nous chargerons de vous faire établir un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt égale à 66% de votre don.

Nous vous remercions par avance de votre générosité pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Le Comité des fêtes



Comité des fêtes, féminin et on ne peut plus sympathique et dynamique !

Le Comité des Fêtes est une des plus vieilles associations d'Auteuil-Le-Roi. Il a été déclaré le 8 Juin 1951 et depuis cette date, de nombreux bénévoles se sont succédés et ont contribué à la création, au développement et au succès de nombreux événements.

Aujourd'hui, il organise des manifestations qui animent le village et apportent un bénéfice à l'association :

- > Le **Dîner Dansant** du Printemps, à la Salle des Fêtes d'Auteuil.
 - > La **Kermesse** et sa Tombola en Juin en partenariat avec l'Ecole du village.
- Pour répondre à l'implication des institutrices et des parents d'élèves, il offre une partie de sa recette à la coopérative de l'Ecole Sully.

Il organise aussi des manifestations qu'il finance entièrement ou en partie :

- > **L'Arbre de Noël** où il assume la charge du spectacle, des cadeaux, des viennoiseries.
- > Un **Thé Dansant** en Janvier
- > Une **Exposition Artisanale** au mois de Mai où des artisans locaux présentent leur travail et leur savoir-faire.

Depuis toujours, le Comité des Fêtes n'existe qu'avec l'aide des bénévoles et des participants que nous souhaitons toujours plus nombreux pour assurer la réussite de toutes les festivités proposées.

KERMESSE du SAMEDI 27 JUIN 2009

A l'Ecole Sully et dans la Rue de l'Eglise.

Vous avez pu vous restaurer sur place et l'après-midi s'est déroulé avec des jeux pour se terminer par le tirage de la Tombola :

- 1er Lot : Bon d'achat de 200 €
- 2ème Lot : Un vélo
- 3ème Lot : Un banc de jardin
- 4ème Lot : Un billet de train TGV Aller-Retour pour la Suisse.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 mars 2009

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 DE LA COMMUNE

Le compte administratif de l'exercice 2008, est arrêté comme suit :

	Prévu	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	702 132,92 €	560 524,38 €
Recettes de fonctionnement	702 132,92 €	566 299,99 €
Résultat de clôture de l'exercice		+ 5.775,61 €
Dépenses d'investissement	840 500,98 €	514 043,35 €
Recettes d'investissement	840 500,98 €	400 528,40 €
Résultat de clôture de l'exercice		- 113.514,95 €

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2008 DE LA COMMUNE

Les écritures de trésorerie confirment les résultats de clôture du compte administratif, à savoir :

Fonctionnement :	5.775,61 €
Investissement :	- 113.514,95 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2008 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice, décide à l'unanimité d'affecter la somme de 131.928,61 € au 1068 à l'investissement et la somme de 39.917,92 € au R002 au fonctionnement.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE 2009

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter les taux de fiscalité directe suivants pour l'année 2009 :

Taxes	2009	2008	Variation
Taxe d'habitation	9,89%	9,70%	2 %
Taxe foncière sur le bâti	14,88%	14,59%	2 %
Taxe foncière sur le non bâti	49,48%	48,52 %	2 %
Taxe professionnelle	7,83%	7,68 %	2 %

FISCALISATION DE LA PARTICIPATION AU SIVOM DE LA REGION DE MONTFORT L'AMAURY

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de fiscaliser l'ensemble de la participation au SIVOM de la région de Montfort l'Amaury,

VOTE DE LA FISCALITE DIRECTE DU SIFAA ET DU SIVOM POUR 2009

M. le Maire expose les besoins du S.I.F.A.A. (Syndicat Intercommunal des Festivités Auteuil-le-Roi et Autouillet) en matière de fonctionnement ainsi que ceux du S.I.V.O.M. de Montfort-l'Amaury pour le remboursement des annuités d'emprunt au titre de l'année 2009 et du S.I.V.O.M. Section Petite Enfance pour les besoins de son fonctionnement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la fiscalité directe du SIFAA et du SIVOM, à savoir :

- S.I.F.A.A. (Syndicat Intercommunal des Festivités Auteuil-le-roi et Autouillet) pour un montant de 21 000 € ;
- S.I.V.O.M. de Montfort- l'Amaury pour un montant de 19.684,78 € au titre des annuités d'emprunt et du fonctionnement du syndicat ;
- S.I.V.O.M. de Montfort-l'Amaury Section Petite Enfance pour un montant de 6.997,82 €, et pour le RIAM : 620,36 €.

CONVENTION POUR L'APPLICATION DU DISPOSITIF DU PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE RELATIF AU FCTVA

M. le Maire expose au Conseil Municipal le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), inscrit à l'article L.1615-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ce dernier permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009. A titre d'information, le montant du FCTVA ainsi récolté par anticipation d'une année s'élève à 73.148 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la convention pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA.

VOTE DU BUDGET 2009

Considérant le changement d'hypothèse de recettes des contributions et le déséquilibre budgétaire qui en résulte, le projet de budget primitif doit être remanié. Aussi, le Conseil Municipal se réunira le lundi 30 mars à 20 h 30 afin d'étudier le projet de budget pour 2009.

MODIFICATION DU POS POUR ERREUR MATERIELLE D'ECRITURE SUR LA PARCELLE N 553

M. le Maire explique au Conseil Municipal en quoi consiste l'erreur matérielle d'écriture sur le document d'urbanisme, à savoir d'une part l'épaisseur du trait symbolisant la limite des différentes zones cadastrales et d'autre part son décalage quasi complet d'un seul côté de la limite de propriété.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'autorisation à M. le Maire de lancer la procédure simplifiée de modification du POS pour erreur matérielle d'écriture sur la parcelle n°553. Le vote de cette modification simplifiée du POS interviendra lors du prochain conseil municipal.

DEMANDES EXTERIEURES DE SCOLARISATION A AUTEUIL-LE-ROI

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu deux demandes de scolarisation à Auteuil-le-Roi de familles résidant à Fléxanville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'inscription des deux enfants à la petite section de maternelle d'Auteuil-le-Roi.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 mars 2009

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT (détail par chapitres)

RECETTES :

Chapitre 011 :	176.966,12 €
Chapitre 012 :	204.360,00 €
Chapitre 022 :	1.000,00 €
Chapitre 023 :	76.731,69 €
Chapitre 65 :	84.395,10 €
Chapitre 66 :	6.209,01 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote de ces chapitres.

Chapitre 67 : 92.390,82 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à 14 voix pour et 1 abstention, accepte le vote de ce chapitre.

TOTAL DEPENSES : 642.052,74 €

RECETTES :

Chapitre 002 :	39.917,92 €
Chapitre 013 :	1.000,00 €
Chapitre 70 :	33.734,10 €
Chapitre 73 :	395.903,00 €
Chapitre 74 :	156.607,60 €
Chapitre 75 :	5.370,00 €
Chapitre 77 :	9.520,12 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote de ces chapitres.

TOTAL RECETTES : 642.052,74 €

INVESTISSEMENT (détail par Opération) :

DEPENSES :

Non affecté :	
Chapitre 001 :	153.928,61 €
Chapitre 16 :	28.003,15 €
Chapitre 20 :	6.200,00 €
Chapitre 21 :	28.630,35 €
Chapitre 23 :	5.000,00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote de ces chapitres.

AFFECTÉ :

Opération 39 :	274.708,09 €
Opération 44 :	45.000,00 €
Opération 47 :	9.000,00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote de ces opérations.

RESTES À RÉALISER : 82.000,00 €

TOTAL DEPENSES : 632.470,20 €

RECETTES :

Chapitre 13 :	111.101,60 €
Chapitre 16 :	89.876,57 €
Chapitre 10 :	250.760,34 €
Chapitre 021 :	76.731,69 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le vote de ces chapitres.

RESTES À RÉALISER : 104.000,00 €

TOTAL RECETTES : 632.470,20 €

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 avril 2009

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RÉFECTION DE LA VOIRIE GRANDE RUE.

Après analyse des offres des neuf entreprises qui ont répondu à l'appel d'offre et leur synthèse conformément aux critères mentionnés dans le dossier de consultation, la commission MAPA a retenu l'offre de l'entreprise EUROVIA, soulignant que la société SACER n'a pu être retenue suite à des incohérences techniques.

Monsieur PELISSIER souligne que le bureau d'étude JSI – Monsieur SOLER a étudié très sérieusement les 9 candidatures, en précisant que les tableaux comparatifs et de synthèses sont très clairs et complets.

Par conséquent, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer le marché de réfection de voirie du 29 Grande à la Sente des Grands Prés à l'entreprise EUROVIA.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU POS POUR ERREUR MATÉRIELLE DE TRANSCRIPTION ET DE REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES SUR LE PLAN DE PARCELLE N° D 553.

Après avoir porté à connaissance du public pendant un délai de 30 jours, la procédure de modification simplifiée du P.O.S. pour rectifier l'erreur matérielle de transcription et de représentation graphique sur la plan concernant la parcelle D 553 et n'ayant reçu aucune observation, le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'entériner la modification.

DEMANDE EXTÉRIEURE DE SCOLARISATION D'UN ENFANT EN MATERNELLE A AUTEUIL-LE-ROI

M. le Maire informe le Conseil municipal que la commune a reçu une demande de scolarisation à Auteuil-le-Roi d'une famille résidant Goupillières. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité accepte cette inscription.

L'intégralité des compte-rendus est consultable en Mairie.

YOGA DERVICHE : Quatre mudra¹ pour votre bien-être (et celui des autres) !

Ces quatre mudra constituent une hygiène de vie en une minute trente.

Avant de démarrer votre journée, pratiquez ces quatre mudra qui stimuleront votre système énergétique et vous permettront d'agir avec sérénité.

Alors votre petit déjeuner en famille, vos réunions de travail, ne seront plus les mêmes !



1. Mudra de la volonté : stimule et renforce la volonté

On commence par éveiller l'énergie de l'action, de la volonté, en frottant les paumes des mains l'une contre l'autre, d'avant en arrière.

2. Mudra de la colère : gain d'énergie

Pour éviter de perdre l'énergie qu'on vient d'éveiller dans la colère ou l'irritation, on l'évacue par le mudra de la colère.

Poings fermés, on frappe la tranche des mains l'une contre l'autre.

3. Mudra des articulations : assouplit les articulations

On diffuse cette énergie dans tout le squelette par ce mudra : poings fermés, on tapote les deuxièmes phalanges les unes contre les autres. En étant à l'écoute de son corps, on peut même ressentir les vibrations dans toutes les articulations.

4. Mudra de la joie : la joie de l'action

Il ne reste plus que l'énergie positive que l'on peut stimuler par ce mudra. On frappe la paume des mains avec les doigts de l'autre main en formant le symbole de l'infini ∞ . Ce mouvement harmonise la circulation de l'énergie dans le corps. Il est aussi apaisant. On peut faire ce mudra lentement ou rapidement, et le sourire et le rire s'installent très vite.

¹ Les mudra sont des positions codifiées et symboliques des mains. Leur origine est très ancienne et se rattache à la culture védique de l'Inde.

Daniel Pélissier 1er Adjoint.



Le 8 mai célèbre la victoire de 1945, celle des valeurs de la civilisation contre la barbarie et le triomphe de la démocratie contre le totalitarisme nazi.



Pour les 90 ans de notre doyen Pierre Hamon, notre maire, au nom du conseil municipal, lui a présenté ses compliments .



L'Arpent de Bacchus, C dans l'R et le Comité des Fêtes ont organisé conjointement la Fête de la Saint-Jean le samedi 20 juin, avec feu, couscous et feu d'artifice au vignoble. Nous en rendrons compte dans notre prochaine édition.



Manifestation le 16 mai des élus des Yvelines à Versailles contre la 4ème Rocade. 1500 Manifestants, 45 tracteurs, une trentaine d'Auteuillois dont 6 de vos élus.



PASSEPORT BIOMETRIQUE DANS LES YVELINES

Le passeport biométrique est...

... un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant un composant électronique où sont enregistrés l'état civil, la photo et les empreintes digitales numérisées du titulaire.

Les demandes...

... peuvent être déposées dans n'importe quelle mairie rattachée au réseau national biométrique y compris dans un département différent de son lieu de domicile. 33 mairies yvelinoises peuvent accueillir votre demande de passeport biométrique.

Les mairies équipées dans les Yvelines sont...

... Aubergenville, Beynes, Bonnières-sur-Seine, Chatou, Conflans-Sainte-Honorine, Elancourt, Houdan, Houilles, La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Maisons-Laffitte, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Maurepas, Montfort l'Amaury, Montigny-le-Bretonneux, Noisy-le-Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Rosny-sur-Seine, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Sartrouville, Trappes, Triel-sur-Seine, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay.

Les pièces à fournir sont...

... les mêmes que celles demandées auparavant (voir le site internet des services de l'Etat : www.yvelines.pref.gouv).

> Les photographies pourront être prises directement en mairie lors du dépôt de la demande. Toutefois, le demandeur pourra amener ses photos d'identité qui devront être conformes aux exigences réglementaires.

Les empreintes...

... de huit doigts seront numérisées lors de la demande en mairie. C'est pourquoi, le demandeur devra impérativement être présent lors du dépôt. Les enfants de moins de 6 ans sont dispensés de cette opération.

La Préfecture...

... recevra les dossiers par liaison sécurisée. Les agents de la préfecture vérifieront que la demande est conforme aux règles en vigueur et autoriseront la fabrication et la délivrance du passeport.

Le passeport sera remis...

... à son titulaire, aucune procuration ne sera acceptée.

Le passeport sera obligatoirement délivré à la mairie du lieu de dépôt.

Le titulaire devra se présenter en personne afin de l'identifier par ses empreintes digitales.

Le passeport biométrique sera valable...

... 10 ans pour un majeur, 5 ans pour un mineur.

Le passeport coûtera...

... 89 euros pour les adultes, 45 euros pour les mineurs de plus de 15 ans et 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans.

Le Salon des Amis des Arts

Tout d'abord un grand merci à Christine Pape, Présidente du comité des fêtes, organisateur de cette manifestation annuelle, à Marie Chavillon ainsi qu'à Laurent, son mari, qui se sont beaucoup investis pour que cette journée soit une réussite... et ce le fut.



Honneur aux artistes qui exposaient pour la première fois :

- **Serge Tourneur** nous a présenté quatre bronzes admirablement sculptés, notamment "**L'Exode**" avec son extraordinaire mouvement de fuite, et « l'Homme et la Forêt » (une femme enceinte enchaînée dans un arbre) qui nous rappelle symboliquement que les notions de fertilité, d'équilibre ou de mort dépendent de l'interaction des espèces et que la destruction de la forêt (poumon de la Terre) entraînerait la disparition de l'humanité par la dégradation de la biodiversité. Message bien reçu !

Catherine Saint-Drenant, peintre. J'ai beaucoup apprécié son pastel "**Nature**" finement dessiné et d'une langueur toute vespérale. Pour sa première exposition, elle a déjà vendu. C'est un bon signe !



- **Gino Trittoléno** : sculpteur modeste au grand talent nous a permis d'admirer "**Retour sur soi**", femme sculptée dans un tronc de févier (caroubier) aux courbes et aux rondeurs exaltant la féminité, ainsi qu'un **saint Fiacre** (moine, patron des jardiniers) en pierre de toute beauté.



- **Camille Chamla**
qui réalise de magnifiques
peintures sur porcelaine.

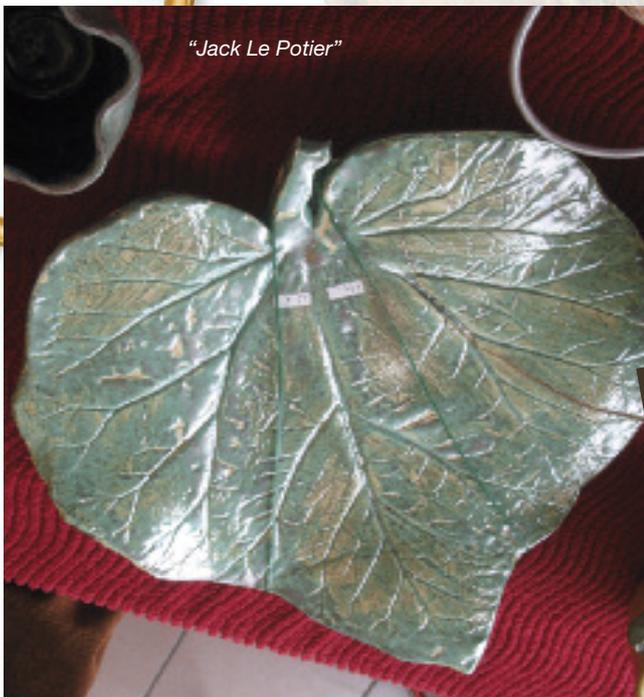


Ariane Lo Verde



Peintures sur porcelaine

- De très astucieux et
décoratifs porte-clés
par **Ariane Lo
Verde**, que l'on peut
cliper partout : sac à
main, ceinture...



- **Jacques Lhéria** dit **Jack Le Potier** et ses très belles
pièces de poterie peintes et émaillées.

**C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé
les artistes que nous connaissions déjà :**

- Les Céramiques **Rousseau**. De superbes assiettes, dessous de plats,
accompagnés de verres soufflés à la bouche par Cyril-John :
la garantie d'une table ensoleillée et élégante.



- Des bijoux plaqués or ou argent massif par **Valérie Kotlowski**.
- Des créations textiles pour femmes et enfants par **Anne-Laure Mouchet** qui nous a promis des tabliers de cuisine pour l'année prochaine.



Anne-Laure Mouchet



"Le temps qui passe"



Aurore Guérin

- Un véritable atelier de modiste par **Aurore Guérin** qui remet au goût du jour d'adorable « bibis », des capelines, des bérets et couvre-chefs en tous genres...Chapeau ! (Il ne manquait qu'une voilette. Ah, nostalgie, quand tu nous tiens !).

- Le peintre **Louis Vigh** qu'on a toujours plaisir à redécouvrir tant son coup de pinceau est sûr.

- Le miel et les confitures de monsieur **Valentin** ! un vrai péché de gourmandise. Une mention particulière pour la confiture de cerises présentée cette année.

- De très jolies créations sur tissu et accessoires de mode personnalisés par **Laurence Bonnet-Njamkepo**.

- Et enfin, **Marie Chavillon** (et son très créatif atelier pour enfants), avec un beau tableau qui rend hommage au corps de métier dont son mari est officier : les pompiers, et dont le produit est intégralement versé à l'œuvre des pupilles.

Sans oublier ses femmes africaines, cette année plus épurées, moins colorées, les rendant plus mystérieuses et peut-être encore plus belles ; et pour la première fois, un grand tableau dans les tons de blanc, beige, grège, composé de lettres, d'une plume en relief, d'un livre, "**Le Temps qui passe**" avec tous ces mots (et maux) que l'on a dits ou pas dits, qu'on aurait voulu dire...

Un tableau devant lequel on reste pensif et nostalgique.

Une vraie réussite qui a trouvé acquéreur le jour même.

Bravo et merci pour tant d'énergie, de talents, d'enthousiasme communicatifs et de partages heureux.

On attend déjà avec impatience la sixième édition.

Guy Gravis
Conseiller Municipal

La lecture de vos vacances

Bons lecteurs à partir de douze ans, vous n'avez rien à lire pendant les vacances ? Voici de quoi nourrir votre imaginaire pendant plusieurs centaines de pages :

La quête d'Ewilan, Tome 1 : D'un monde à l'autre par Pierre Bottero et Jean-Louis Thouard.

Il s'agit du premier tome d'une trilogie, elle-même suivie par une autre trilogie : *Les mondes d'Ewilan*. Et quand il n'y en aura plus, il y en aura encore : dans *Le Pacte des MarchOmbres*, Pierre Bottero suit un personnage secondaire.

Dans le tout premier volume : *D'un monde à l'autre*, la jeune Camille essaie de calculer combien de jours elle a vécu depuis ses treize ans. Absorbée par ses calculs, elle descend du trottoir, marche sur la chaussée au moment où arrive à toute allure un énorme camion. En voulant l'éviter, Camille fait un pas sur le côté et ... se retrouve dans une forêt, nez à nez avec une créature qui semble la connaître et l'appelle Ewilan.

Des ouvrages à l'imaginaire très inventif qui vous emporteront très loin.

Récapitulons :

La quête d'Ewilan, Tome 1 : D'un monde à l'autre

La quête d'Ewilan, Tome 2 : Les frontières de glace

La quête d'Ewilan, Tome 3 : L'île du destin

Les Mondes d'Ewilan, Tome 1 : La forêt des captifs

Les Mondes d'Ewilan, Tome 2 : L'oeil d'Otolep

Les Mondes d'Ewilan, Tome 3 : Les tentacules du mal

Le Pacte des MarchOmbres, Tome 1 : Ellana

Le Pacte des MarchOmbres, Tome 2 : Ellana : L'envol

Le Pacte des MarchOmbres, Tome 3 : Ellana : La prophétie

Revenez-nous de ces mondes fabuleux pour la rentrée et de nouvelles aventures...

Françoise Godbille





Calendrier phénologique de Juillet

« Juillet sans orage, famine au village »

Le mois de juillet est très propice à l'observation des insectes, en effet c'est à cette époque que l'on peut en croiser le plus grand nombre ; je vous propose donc un petit « zoom » sur les compagnons du jardinier. Afin de limiter la prolifération de certains nuisibles, incitez les insectes entomophages (mangeurs d'insectes) à venir.

Ainsi les larves de coccinelles sont, comme les adultes, d'excellents prédateurs spécialisés dans la chasse aux pucerons dont elles font une très grande consommation (environ 800 par individu pendant le stade larvaire).

Pourtant, souvent par méconnaissance, ces larves sont tuées car on croit, à tort, qu'elles s'attaquent aux plantes sur lesquelles elles se déplacent.

Quant aux guêpes, souvent vues d'un mauvais œil, elles sont aussi de vraies « amies » du jardinier.

En été, les occupants d'un seul nid peuvent dévorer environ 250.000 insectes, dont un grand nombre de chenilles.

Ne parlons pas des mille-pattes qui provoquent trop souvent des réactions de dégoût.

En France, ils sont inoffensifs pour l'homme. Redoutables carnassiers, ils s'attaquent aux limaces, aux larves de mouches, aux vers et autres ravageurs.

Un autre prédateur de mollusques (escargots) est visible pendant cette partie de l'année, il s'agit du ver luisant dont seule la femelle est capable d'émettre de la lumière mais si vous voulez la voir, il faudra sortir avant minuit car la belle éteint ses feux 2 à 3 heures après le coucher du soleil...

Travaux au potager : semez arroches, carottes, chicorées, chou-fleur d'hiver, radis, radis noirs, haricots mange-tout.

Binez de temps en temps et arrosez abondamment mais de façon espacée.

Paillez au pied des arbres s'il fait très sec.

Travaux au jardin : taillez les pousses de la vigne, les gourmands des arbres fruitiers, étayez les branches de pruniers qui, cette année, devraient être fournies ; nettoyez vos rosiers de toutes les fleurs fanées.

Arrachez et divisez les touffes d'iris, conservez les plus beaux « éclats » et plantez-les dans une terre bien drainée et ensoleillée.

Enfin, économisez l'eau, bannissez l'aspersion au profit d'arrosage localisé, à l'arrosoir, avec des tuyaux microporeux ou avec un système de goutte à goutte. Votre consommation d'eau peut ainsi facilement être divisée par quatre.

César Robineau
Conseiller Municipal

“Les P’tites Frimousses”

